

Présidence
de l'Assemblée nationale
XVI^e législature
Bilan
1 an



I an déjà !

« Comment des années si courtes se fabriquent-elles avec des journées si longues ? » s'interrogeait déjà Vladimir Jankélévitch. Les députés seront d'accord avec le philosophe : des séances nombreuses et passionnées, des agendas surchargés ont animé la ruche parlementaire et c'est à peine si nous réalisons qu'un cinquième de la législature s'est déjà écoulé !

Au 9 juin 2023, depuis le début de la législature, nous avons examiné 141 textes et 16 371 amendements, en 297 séances, soit plus de 1000 heures passées dans l'hémicycle. Et l'activité n'a pas été moindre en commission, ni dans les délégations et autres organes d'une Assemblée nationale en pleine effervescence, au service des Français. Y compris des plus jeunes, puisque nous venons de créer une Délégation parlementaire aux droits des enfants : une innovation dont tous les députés peuvent être fiers, au-delà de toute appartenance partisane.

Surtout, cette première année de la XVI^e Législature a été marquée par une ouverture sans précédent de l'Assemblée nationale. Je l'avais annoncé dès ma prise de fonctions : dialoguer avec les citoyens et faire sortir l'institution parlementaire de ses murs constituent des exigences démocratiques dans un pays qui doute et souhaite mieux connaître ses élus.

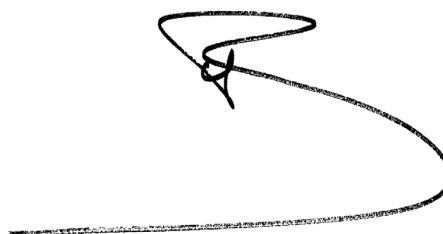


Permanences citoyennes, débats publics sous le label de « l'Assemblée des idées », rencontres républicaines à travers tout le territoire, de Valmy à Saint-Laurent-du-Maroni : ces initiatives contribuent à renouer le lien avec les Français. Dans le même esprit, l'ouverture de l'Assemblée nationale aux artistes a renouvelé et rajeuni l'image de l'institution : dessinateurs, sculpteurs, plasticiens, photographes, comédiens ont permis, par leurs talents, de faire entrer de nouveaux publics au Palais-Bourbon.

Première femme élue Présidente de l'Assemblée nationale, j'ai tenu tout particulièrement à promouvoir les droits des femmes, en France et dans le monde. Marianne est universellement une figure de la liberté et la République française, dans son sillage, se doit de protester contre le sort fait à nos sœurs afghanes et iraniennes, comme de défendre le droit à l'avortement partout où il est remis en question. Après l'inauguration d'un buste de Simone Veil dans le jardin des Quatre-Colonnes, j'ai voulu célébrer la Journée internationale des femmes du 8 mars par un colloque sur les droits des femmes dans le monde et l'apposition d'une plaque à la mémoire de Madeleine Braun, première femme à avoir présidé une séance.

Enfin, l'année de législature 2022-2023 s'est révélée très active sur le plan diplomatique, avec la constitution de nos groupes d'amitié et plusieurs déplacements, en Pologne, en Ukraine, en Côte d'Ivoire et en Moldavie. Pour le 60^e anniversaire du traité de l'Élysée, mon homologue allemande Bärbel Bas s'est rendue à Paris ; et répondant à ma visite en Ukraine, Ruslan Stefantchouk, Président de la Rada, est venu s'exprimer dans notre hémicycle. La diplomatie parlementaire, j'y crois fermement : rencontrer nos homologues étrangers, nouer des relations transnationales durables et signer des accords de coopération interparlementaire, c'est une autre manière de servir la France et de faire rayonner nos valeurs démocratiques.

Et je compte bien continuer de faire rayonner l'Assemblée nationale et, avec elle, l'indispensable apport du travail parlementaire.



Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale



- 08 | Une Assemblée au travail
- 10 | Les statistiques du travail parlementaire
- 14 | Ouvrir l'Assemblée nationale aux citoyens
- 17 | L'ouverture à la culture
- 18 | Les événements de septembre 2022 à juin 2023
- 20 | L'ouverture au débat
- 21 | Les événements à venir
- 22 | Les territoires
- 24 | Histoire et mémoire
- 26 | Les Outre-mer
- 28 | La diplomatie parlementaire
- 31 | Les déplacements à l'étranger

Une Assemblée nationale au travail

Depuis un an, l'Assemblée nationale vit une configuration inédite du fait d'un nombre de groupes jamais atteint jusqu'alors (dix groupes) et en l'absence de majorité absolue. Cette configuration nécessite plus que jamais une recherche de consensus. Elle constitue aussi une opportunité pour adapter nos méthodes et renforcer ainsi le rôle et l'action de la représentation nationale, au service des Français.

Rechercher la collégialité

Le Bureau de l'Assemblée nationale se réunit désormais mensuellement. Dix réunions de Bureau se sont tenues depuis juin 2022. Le Bureau examine les décisions prises en séance, décide la mise œuvre d'évolutions de l'institution (plan de sobriété énergétique, accroissement du nombre de visites) et alloue les moyens dévolus aux Présidents de groupe ainsi qu'aux groupes politiques.

La Conférence des Présidents, composée de la Présidente, des Vice-Présidents de l'Assemblée, des Présidents des commissions permanentes, des Rapporteurs généraux de la commission des Affaires sociales et de la commission des Finances, de l'économie générale et du plan, du Président de la commission des Affaires européennes et des Présidents de groupe, **se réunit chaque semaine pour examiner l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale** pour la semaine en cours et les trois suivantes.

L'institution d'un **ordre du jour transpartisan sur les semaines réservées à l'initiative parlementaire** illustre la nouvelle méthode initiée depuis le début de la XVI^e législature. Procédure établie dans le dialogue, en Conférence des Présidents, elle inscrit à l'ordre du jour des textes destinés à réunir les députés au-delà des clivages politiques. Pour garantir la solidité des initiatives, le bureau des commissions permanentes transmet à la Conférence des Présidents les initiatives jugées opportunes et transpartisanes.

En Bref

6 semaines réservées à l'ordre du jour fixé
par l'Assemblée nationale

Le dialogue nourri avec le Sénat porte ses fruits. **68 textes** ont été **définitivement adoptés**, dont **30** ont fait l'objet d'un vote **à l'unanimité** et **27 adoptés** en termes identiques **par les deux chambres**. À une exception, **100 % des commissions mixtes paritaires** ont été **conclusives au 9 juin 2023**.

Les méthodes de travail collectif ont été renouvelées :

Dès juillet 2022, un courrier a été adressé à la Première ministre par la Présidente de l'Assemblée nationale pour inviter le Gouvernement à une nouvelle méthode de travail avec l'Assemblée nationale, visant à **améliorer les conditions du travail parlementaire**.

La Présidente veille à la sérénité des débats dans l'hémicycle et au bon déroulement des concertations avec les Présidents de groupe. Cela s'illustre par l'absence de session extraordinaire en septembre 2022, pour la première fois depuis vingt ans ; la baisse du nombre de textes examinés dans un souci d'approfondissement du travail parlementaire ; la levée des séances à minuit ; la préservation, dans la mesure du possible, des vendredis permettant aux députés de se consacrer à leur circonscription.



I - Séances

Jours, séances et heures

	Jours de séance	Séances	Heures
2021-2022	19	34	136 h 15
2022-2023	119	263	952 h 20
Total	138	297	1 088 h 35

Nombre de textes examinés en séance

	Propositions	Projets	Résolutions	Total
2021-2022	1	15	0	16
2022-2023	70	41	14	125
Total	71	56	14	141

Nombre de textes déposés

	Propositions	Projets	Résolutions	Total
2021-2022	193	24	21	238
2022-2023	574	43	114	731
Total	767	67	135	969

Nombre de textes définitivement adoptés

	Propositions	Projets	Résolutions	Total
2021-2022	1	10	0	11
2022-2023	17	28	12	57
Total	18	38	12	68

Nombre d'amendements

	Déposés	Discutés	Adoptés
2021-2022	3 165	1 456	218
2022-2023	51 438	14 915	2 164
Total	54 603	16 371	2 382

Nombre de scrutins

	Ordinaires	Solennels	Résolutions
2021-2022	186	5	191
2022-2023	1 579	29	1 608
Total	1 765	34	1 799

II - Commissions

Nombre de réunions

	2021-2022	2022-2023	Total
Commission des affaires culturelles et éducation	14	52	66
Commission des affaires économiques	22	72	94
Commission des affaires étrangères	15	58	73
Commission des affaires sociales	14	93	107
Commission de la défense	15	87	102
Commission du développement durable	12	74	86
Commission des finances	22	92	114
Commission des lois	10	59	69
Total	124	587	711

Nombre d'amendements en commission

	Déposés		Examinés		Adoptés	
	Fond	Avis	Fond	Avis	Fond	Avis
2021-2022	2 832	505	765	173	211	60
2022-2023	25 612	4 275	11 591	2 971	2 616	514
Total	28 444	4 780	12 356	3 144	2 827	574



Commissions d'enquête

	Réunions	Auditions
Commission d'enquête visant à établir les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France	54	89
Commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les dysfonctionnements au sein de l'administration pénitentiaire et de l'appareil judiciaire ayant conduit à l'assassinat d'un détenu le 2 mars 2022 à la maison centrale d'Arles	34	53
Commission d'enquête relative aux ingérences politiques, économiques et financières de puissances étrangères – États, organisations, entreprises, groupes d'intérêts, personnes privées – visant à influencer ou corrompre des relais d'opinion, des dirigeants ou des partis politiques français	35	69
Commission d'enquête relative aux révélations des Uber Files : l'ubérisation, son lobbying et ses conséquences	32	112
Commission d'enquête sur le coût de la vie dans les collectivités territoriales régies par les articles 73 et 74 de la Constitution	24	113
Commission d'enquête sur la structuration, le financement, les moyens et les modalités d'action des groupuscules auteurs de violences à l'occasion des manifestations et rassemblements intervenus entre le 16 mars et le 3 mai 2023, ainsi que sur le déroulement de ces manifestations et rassemblements	7	16



Missions d'information des commissions

	En cours	2022-2023
Commission des affaires culturelles et éducation <i>Dont missions flash</i>	6 -	2 2
Commission des affaires économiques <i>Dont missions flash</i>	4 -	12 -
Commission des affaires étrangères <i>Dont missions flash</i>	5 -	2 1
Commission des affaires sociales <i>Dont missions flash</i>	6 4	3 2
Commission de la défense <i>Dont missions flash</i>	2 2	5 4
Commission du développement durable <i>Dont missions flash</i>	3 1	9 3
Commission des finances <i>Dont missions flash</i>	6 -	1 1
Commission des lois <i>Dont missions flash</i>	4 1	5 2
Total <i>Dont missions flash</i>	36 8	39 15



Ouvrir l'Assemblée nationale aux citoyens

L'Assemblée nationale est le lieu par excellence du débat démocratique. Afin de **renforcer le lien entre l'institution et les citoyens**, Yaël Braun-Pivet a mis en place une politique d'ouverture en coordination avec le Bureau de l'Assemblée nationale ou le Collège des questeurs.

D'octobre à mai, plus de 40 événements inédits et gratuits ont été organisés au sein de l'Assemblée et 110 000 citoyens ont pu la visiter.

Des initiatives inédites pour **faciliter l'accès** des citoyens à l'Assemblée nationale

Ouvrir l'Assemblée nationale s'illustre tout d'abord par une ouverture physique à nos concitoyens à travers la possibilité de s'inscrire directement pour venir visiter les lieux : **de novembre 2022 à mai 2023, près de 15 000 citoyens ont pu s'inscrire directement sur le site internet.** Il s'agit d'une innovation.

En outre, les députés ont également pu inviter davantage de citoyens de leurs circonscriptions à découvrir le Palais-Bourbon. Cela s'est traduit par une **augmentation des visiteurs** accueillis **de 18 %** par rapport à l'année 2019, dernière année avant la pandémie de COVID 19. Au total, ce sont plus de 110 000 personnes qui ont été accueillies.

Ouvrir l'Assemblée nationale, c'est également permettre aux citoyens de participer au débat public, de faire entendre leur voix, d'exprimer leurs idées. **Les 5 premières conférences-débat** « Assemblée des idées » autour d'experts de la société civile ont accueilli **plus de 1 200 participants**. Ces temps d'échange permettent d'aborder les grands enjeux contemporains. Les premières éditions ont porté sur le logement, la place de la France dans le monde, les inégalités, la jeunesse et l'Intelligence Artificielle.

La Présidente reçoit également, **une fois par mois**, des Français volontaires dans le cadre de « **permanences citoyennes** » qui permettent un échange individuel sur les thématiques de leur choix. Trente citoyens ont ainsi pu dialoguer à l'occasion de **6 permanences citoyennes**.

Une Assemblée nationale tournée vers la jeunesse



350 collégiens ont assisté à la reconstitution de l'adoption de la loi du 9 décembre 1905 dans l'hémicycle par des sociétaires honoraires de la Comédie-Française.

Les bénéficiaires du **Pass Culture** profitent d'un accès prioritaire à tous les événements organisés.

Une **ferme pédagogique** consacrée au bien-être animal a été installée à l'Assemblée nationale dans le cadre du Salon de l'agriculture et a permis à des centaines de visiteurs, notamment des enfants en centres aérés, d'être sensibilisés à cette cause.

L'Assemblée nationale a accueilli la cérémonie de clôture du séjour de cohésion du **service national universel** d'Île-de-France.

Une centaine d'enfants ont été accueillis pour débattre de leurs droits avec la Présidente de l'Assemblée nationale, en présence de Perrine Goulet, Présidente de la nouvelle Délégation aux droits des enfants et d'Adeline Hazan, Présidente d'UNICEF France.

Une Assemblée nationale engagée pour le climat

L'Assemblée a souhaité sensibiliser ses députés, fonctionnaires et collaborateurs :

Aux enjeux de la transition écologique, par une première session de formation organisée avec des chercheurs renommés tels que Valérie Masson-Delmotte (CEA et GIEC), Philippe Grandcolas (CNRS) et Céline Guivarch (École des Ponts).

Aux enjeux de la sécurité routière, à vélo et à la réparation des cycles, grâce à la participation de l'association Sécurité routière et des ateliers de l'audace.

À la question du bien-être animal, à travers sa ferme éducative développée en partenariat avec Welfarm et la Bergerie nationale, ouverte aux jeunes des centres aérés, et une exposition sur la loi Grammont de 1850, première loi sur le bien-être animal.

L'Assemblée nationale a remis des trophées Éco-Actions en mars 2023 avec l'association Les Éco-Maires pour la 32^e année consécutive, afin de récompenser les collectivités locales les plus innovantes en la matière.

Elle a inauguré un nouveau partenariat avec des lycées agricoles à l'occasion du salon de l'agriculture en mars 2023 pour fournir ses cantines en produits majoritairement bio et de qualité, tout en valorisant le travail de nos jeunes agriculteurs.

L'action de la Présidence a également permis d'aborder la question environnementale sous l'angle du travail législatif, que ce soit par l'ouverture des **Rencontres du développement durable**, en septembre 2022 avec l'Institut Open diplomacy, en organisant, en avril 2023 avec l'ACE et l'ADEME ou encore une **conférence sur la programmation des finances publiques pour le climat**.

Un groupe de travail transpartisan sur le développement durable créé en juillet 2022 a permis d'établir les premières orientations pour accélérer la transition écologique de l'institution. Certaines recommandations ont déjà été traduites en actions : mise en place d'un plan hivernal de sobriété énergétique avec une réduction de 15 % de la consommation ; acquisition de voitures hybrides et électriques à hauteur de 85 % en 2022 au-delà des objectifs de l'État fixés à 50 % en 2025.





Une ouverture à la culture, sous toutes ses formes

Plus de quinze événements culturels ont été organisés depuis septembre 2022. Ils couvrent presque tous les champs artistiques. **Théâtre, photographie, sculpture, street art, cinéma, littérature ont trouvé leur place à l'Assemblée nationale** de manière pérenne. Les manifestations culturelles organisées donnent à voir l'institution sous un jour nouveau, mettent en valeur son patrimoine, son histoire et son activité. Mais la culture permet avant tout de mettre en lumière des enjeux de société et de susciter le dialogue.

Ces manifestations ont également permis de toucher un public nouveau, notamment des jeunes, à l'Assemblée nationale. Plus de **3 000 personnes** ont ainsi pu voir l'exposition du street artiste C215, tandis que plus de **1 000 personnes** se sont inscrites pour participer au premier Week-end du film politique.



L'Assemblée a organisé

de septembre 2022

- **2 expositions de sculptures monumentales** dans la cour d'honneur et le jardin des Quatre-Colonnes (Prune Nourry, Alexandre-Benjamin Navet)
- **2 pièces de théâtre** à l'occasion de la Nuit du droit le 4 octobre et une reconstitution de la vie de Léonel de Moustier, (député et résistant)
- **1 concert** de l'Académie Jaroussky
- **Premier Week-end du film politique**
- **Exposition** semaine de l'artisanat (5 juin)
- **4 expositions photographiques** (Marc Melki, C215, Alexandre Arminjon et une exposition de mise en valeur de nos armées)
- **2 reconstitutions de débats et discours célèbres dans l'hémicycle** (ceux de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905 par des sociétaires honoraires de la Comédie-Française et lecture des discours prononcés par Madeleine Braun, première femme Vice-Présidente de l'Assemblée nationale, interprétée par Sandrine Bonnaire)
- 32^e édition du **Prix du livre politique**
- **Week-end Portes Ouvertes** (3-4 juin)
- **Parlement des enfants** (12 juin)

à juin 2023





Inauguration
de l'exposition du photographe
Éric Aupol

Palais-Bourbon
11 avril 2023





Les citoyens enrichissent le débat avec l'Assemblée des idées !

Dès le début de son mandat, la Présidente a souhaité que les Français se réapproprient l'institution par le débat.

L'Assemblée des idées réunit tous les deux mois dans la galerie des Fêtes de l'Hôtel de Lassay des experts et des citoyens, dans un format dynamique faisant une grande place aux interactions avec le public. Le label « Assemblée des idées » a été choisi pour mettre en valeur le rôle que tient l'Assemblée nationale dans notre Cité comme lieu d'échanges et comme laboratoire d'idées auquel chacun peut – et doit ! – apporter sa contribution.

5 éditions de ce cycle de débats ont été organisées depuis le mois d'octobre, réunissant à chaque fois entre 300 et 350 personnes, autour des thèmes suivants :

“Logement : qu'est-ce qu'on n'a pas encore tenté ?” en présence de Christophe Robert, Henri Buzy-Cazaux, Ingrid Nappi et animé par Brigitte Boucher ;

“La place de la France dans le monde” en présence de Gérard Araud, Sophie Pedder, Alexandra de Hoop Scheffer et animé par Pierre Haski ;

“L'accroissement des inégalités et le risque qu'il fait peser sur nos démocraties” en présence de Camille Landais, Claire Montialoux, Gabriel Zucman et animé par Éric Le Boucher ;

“La jeunesse et ses attentes” en présence de Manon Mella, Lauren Lolo, Olivier Galland, Étienne Matignon et animé par Valérie Brochard.

“Intelligence Artificielle : sommes-nous prêts ?” en présence d'Étienne Klein, Isabelle Ryl et Asma Mhalla.



Quelques événements à venir



Du 5 mai jusqu'au 14 juillet
Rencontres citoyennes

En parallèle d'une réflexion menée avec les groupes politiques de l'Assemblée nationale sur la réforme des institutions, la Présidente de l'Assemblée mène un cycle de rencontres citoyennes, « Parlons Démocratie ».

Élections, mandats, référendums, citoyenneté, équilibre des pouvoirs, compétences des collectivités locales, etc. : ces rencontres directes avec les Français et les élus locaux permettent de recueillir leur avis, leurs propositions et de débattre sur tous les sujets de la vie démocratique.

Une douzaine de rencontres sont prévues jusqu'à mi-juillet.

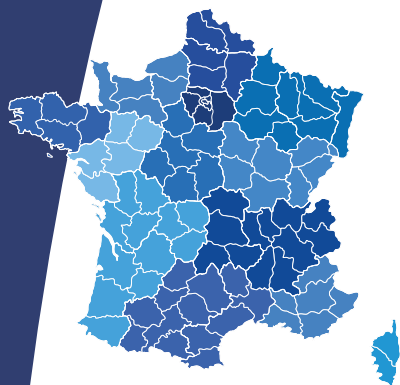
21 juin
Fête de la musique

22 juin
Rencontre
"Femmes : osez les sciences !"

4 juillet
Assemblée des idées
sur le thème des institutions

16 et 17 septembre
Journées européennes
du patrimoine





Écouter les territoires et expliquer le fonctionnement de l'Assemblée nationale sur le terrain



L'Assemblée nationale, c'est la réunion de **577 circonscriptions** couvrant la totalité du territoire français : dans l'Hexagone, en Corse, dans les Outre-mer. À l'invitation des députés, Yaël Braun-Pivet a visité **20 départements** (hors Paris) dans **13 régions** différentes.

Ces déplacements permettent d'expliquer le fonctionnement et le rôle de l'Assemblée nationale sur le terrain. Les échanges avec les élus locaux sont également l'occasion d'évoquer la mise en œuvre de la loi au bénéfice des citoyens.

À chaque étape de ce "tour de France des territoires", la Présidente met un point d'honneur à dialoguer avec la jeunesse dans les établissements scolaires : lycée professionnel à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), collège de Valmy (Marne), IUT de Rodez (Aveyron), collège de Bressuire (Deux-Sèvres), IUT de Kourou (Guyane), collège Charcot à Lyon (Rhône), école primaire rurale de Sancoins (Cher), collège de Pont-l'Évêque (Calvados), CFA de Melun (Seine-et-Marne). Il s'agit de donner aux jeunes des clés de compréhension de la vie publique et du fonctionnement de nos institutions, pour qu'ils deviennent demain des citoyens actifs et épanouis.

Le terrain et l'écoute, les clés pour mieux légiférer

577 circonscriptions, ce sont 577 territoires singuliers faits de leurs enjeux économiques, de leurs besoins spécifiques en matière de services publics, de leurs forces et de leurs fragilités. Pour les comprendre et avoir une juste perception des besoins exprimés dans l'hémicycle, il faut aller à la rencontre des forces vives.

Un très large spectre de politiques publiques a été couvert lors de ces **visites** :

Économie et formation professionnelle :

Visites du fleuron industriel Lebronze Alloys à Suippes (Marne), de l'entreprise Schisler qui fournit l'Assemblée nationale en gobelets en carton (Deux-Sèvres), de l'usine Poulain à Blois (Loir-et-Cher), du centre de formation des compagnons du Tour de France à La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret), du centre de formation des apprentis de Melun (Seine-et-Marne).

Agriculture :

Visite de la coopérative laitière de Laguiole (Aveyron), rencontre avec les représentants du monde agricole de l'Aveyron à Mouret.

Santé :

Visite de l'Institut d'hématologie et d'oncologie pédiatrique au centre Léon Bérard à Lyon (Rhône), rencontre avec les équipes du centre de prise en charge des grands brûlés à Niort (Deux-Sèvres), inauguration de l'Hôpital de Belle-Île-en-Mer (Morbihan).

Culture :

Visite du musée Soulagès à Rodez (Aveyron) et de l'institut mémoires de l'édition contemporaines (IMEC) à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe (Calvados).

Science et innovation :

Visite du CERN à Genève, du barrage de Génissiat (Ain), des laboratoires Guinot à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) et des laboratoires Aguetant à Lyon (Rhône).

Des moments citoyens :

Déplacement à l'occasion de la réunion des conseils municipaux des enfants de Meurthe-et-Moselle à Nancy, soirée avec les 33 habitants du village de Contres (Cher).



Une attention particulière à l'**histoire** et à la **mémoire**, fondements de la **citoyenneté**

Une attention particulière est donnée à l'histoire et à la **mémoire pour commémorer de grands moments de l'histoire nationale** comme les 230 ans de la bataille de Valmy, honorer des figures majeures (Léon Gautier – dernier survivant du commando Kieffer –, les 80 parlementaires ayant refusé de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain à Vichy, Gaston Monnerville et Félix Éboué à Cayenne) ou rappeler le nécessaire devoir de mémoire (visite et discours au mémorial des enfants d'Izieu dans l'Ain).

L'Assemblée ouvre ses portes aux territoires et aux élus locaux

L'Assemblée nationale accueille également plusieurs événements valorisant la vie démocratique locale et les initiatives territoriales.

Les prix Territoria (15 novembre 2022) ont permis de valoriser les actions innovantes portées par des collectivités de l'Hexagone et des Outre-mer. Les trophées Éco-Actions remis par l'association les Éco-Maires (29 mars 2023) ont ainsi honoré des initiatives des maires en matière de protection de l'environnement. Enfin, l'accueil par l'Assemblée nationale des prix Acteurs publics (8 février 2023) a été l'occasion de récompenser des actions concrètes portées par les services territoriaux de l'État et des collectivités locales.





Les Outre-mer : au cœur de la République, au cœur de l'Assemblée nationale



« Français à part entière et entièrement à part » selon la formule d'Aimé Césaire, les citoyens des Outre-mer doivent trouver la place qui leur revient à l'Assemblée nationale.

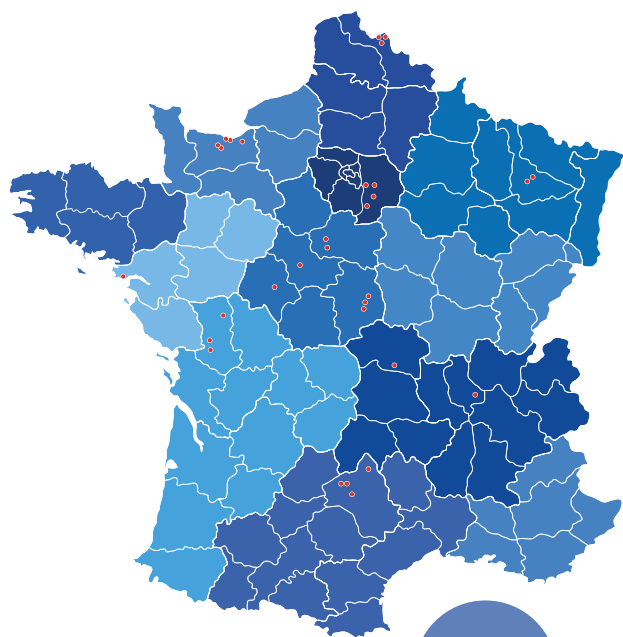
Un groupe de contact sur la Nouvelle-Calédonie a été créé et suit la situation de ce territoire à l'issue des trois référendums concernant l'accès à la pleine souveraineté. Yaël Braun-Pivet est la première Présidente de l'Assemblée nationale à s'être rendue **en Guyane**, où elle a honoré les grandes figures républicaines du territoire, visité le village amérindien de Camopi, posé la première pierre du nouveau programme de rénovation urbaine à Saint-Laurent-du-Maroni et visité l'IUT de Kourou.

Les maires et élus locaux d'Outre-mer ont été reçus **à l'occasion du congrès de l'Association des maires de France (AMF)**.

Pour permettre aux classes d'Outre-mer de visiter plus facilement le Palais-Bourbon, **des visites à distance ont été créées**. C'est une classe de CM2 de Dumbéa (Nouvelle-Calédonie) qui a inauguré ce dispositif.

Enfin, **des grandes figures des Outre-mer ont été honorées**. Après Aimé Césaire en 2022, une autre salle porte désormais le nom de deux Ultramarins : **Jacques Lafleur** et **Jean-Marie Tjibaou**.

La réalisatrice martiniquaise **Euzhan Palcy**, qui a reçu en décembre un Oscar d'honneur pour l'ensemble de sa carrière, a été honorée le 2 mai lors d'une journée à l'occasion de laquelle son célèbre film *Rue Cases Nègres* a été projeté. La médaille d'honneur de l'Assemblée nationale lui a été remise.



Une Assemblée à l'écoute des territoires



2022

1^{er} juillet

Maison des femmes
Saint-Denis, Seine-Saint-Denis
Île-de-France

10 juillet

Cérémonie en l'honneur
des 80, Vichy, Allier
Auvergne-Rhône-Alpes

1^{er} septembre

Saint-Jean-de-la-Ruelle,
La Chapelle Saint-Mesmin, Loiret
Centre-Val de Loire

13 septembre

Groupement d'intérêt public
Enfance en danger, Paris
Île-de-France

20 septembre

Valmy, Suippes Marne
Grand-Est

1^{er} octobre

Lancement du Parlement des
Simones, Le Croisic, Loire-Atlantique
Pays-de-la-Loire

7 octobre

Blois, Loir-et-Cher
Centre-Val de Loire

15 octobre

Heillecourt et Laxou,
Meurthe-et-Moselle
Grand-Est

25 novembre

Armentières, Tourcoing et Lille, Nord
Hauts-de-France

26 novembre

Bléré, Indre-et-Loire
Centre-Val de Loire

1^{er} et 2 décembre

Laguiole, Rodez, Navviale
et Mouret, Aveyron
Occitanie

9 décembre

Bressuire, Thouars et Niort,
Deux-Sèvres
Nouvelle-Aquitaine

13-16 décembre

Guyane

2023

2 et 3 février

Lyon, Rhône, Ain
Auvergne-Rhône-Alpes

3 mars

Sancoins, Contres, Cher,
Saint-Amand-Montrond
Centre-Val de Loire

24 mars

Caen, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe,
Colleville-Montgomery,
Ouistreham, Pont-Levêque, Calvados
Normandie

18 avril

Montereau-sur-le-Jard,
Dammarie-les-Lys,
Pontault-Combault, Tournan-en-Brie
Seine-et-Marne, **Île-de-France**

4 mai

Belle-Île-en-Mer,
Ploemeur, Lorient
Morbihan, **Bretagne**

12 mai

Les Mureaux
Yvelines
Île-de-France

22 mai

Strasbourg,
Bischheim
Bas-Rhin
Grand-Est

2 juin

Dijon Fontaine-Française
Quetigny, **Bourgogne-
Franche-Comté**

Développer la diplomatie parlementaire

La diplomatie parlementaire fait partie intégrante des missions de l'Assemblée nationale, à travers ses commissions, ses groupes d'amitié et groupes d'études, ses missions d'évaluation et d'information à l'étranger et ses nombreuses délégations parlementaires auprès d'assemblées internationales.

La Présidente de l'Assemblée nationale et sa Première Vice-Présidente Valérie Rabault ont donné une impulsion nouvelle à cet exercice diplomatique en allant à la rencontre de leurs homologues en Europe et dans le monde, contribuant ainsi à développer nos relations bilatérales facilitant la compréhension des enjeux internationaux et nourrissant le rayonnement de la démocratie et des valeurs françaises à l'étranger : **promotion des droits, du pluralisme démocratique et de la francophonie.**

La diplomatie parlementaire s'impose alors que notre monde connaît de graves crises et des opérations de déstabilisation. Les questions internationales et la défense des intérêts de la France sont consensuels au sein de l'Assemblée nationale, permettant ainsi à la Présidente de mener une action individuelle mais aussi collective car elle associe à ses déplacements les députés mobilisés sur les questions internationales : commissions des Affaires étrangères, des Affaires européennes, de la Défense nationale et des Forces armées, groupes d'amitié, députés des Français établis hors de France.



En quoi consiste la diplomatie parlementaire mise en œuvre par l'Assemblée nationale ?

C'est une action concrète qui se traduit par des déplacements bilatéraux à l'initiative de la Présidente de l'Assemblée nationale, d'un représentant désigné ou sur sollicitation étrangère ou dans le cadre d'enceintes internationales (G7 parlementaire, Assemblée parlementaire franco-allemande, Assemblée parlementaire de la francophonie).

Une action qui permet de nouer des relations politiques diversifiées, de développer des relations bilatérales, de nourrir un lien direct avec ses homologues Présidents d'Assemblée parlementaire (entretiens à Paris ou dans le cadre de déplacements, d'événements ou de réunions internationales) et qui s'inscrit dans la durée (signature d'accords de coopération avec différentes assemblées).

L'exercice de diplomatie parlementaire de l'Assemblée nationale promeut :

La défense du droit – international, humanitaire – l'intégrité et la souveraineté nationales, fondement de **la sécurité internationale** ;

La solidarité avec les femmes, les réfugiés, les défenseurs des droits, **la démocratie** (nos institutions parlementaires) ;

L'unité européenne autour des valeurs communes d'humanisme et d'État de droit (lutte contre la désinformation, lutte contre le terrorisme).

Les enceintes parlementaires internationales sont un cadre idéal pour tisser ces liens diplomatiques :

G7 parlementaire : Présidents d'Assemblée des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne, du Canada, de l'Italie, de la France et du Parlement européen.

G20 parlementaire : Présidents d'Assemblée des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne, du Canada, de l'Italie, de la France et du Parlement européen.

APFA : Assemblée parlementaire franco-allemande.

APCE : Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

APF : Assemblée parlementaire de la francophonie.

En Bref

Durant cette première année de législature, la **Présidente de l'Assemblée nationale a participé à quelque 30 entretiens bilatéraux** avec des Présidents de Parlement, des chefs d'État, des ambassadeurs.

Début février 2023, le **Président de la Rada ukrainienne**, Ruslan Stefantchouk a été accueilli à l'Assemblée nationale en tant qu'invité d'honneur et a pris la parole dans l'hémicycle.

Des actions de **soutien aux défenseurs des droits et de la démocratie ont été menées à l'Assemblée** : parrainage de détenus iraniens ; entretien avec l'opposante biélorusse Svetlana Tikhanovskaïa ou l'opposition nicaraguayenne.

Le 22 janvier 2023, après les discours en Sorbonne, les **60 ans du traité de l'Élysée** ont été célébrés au Palais-Bourbon.

Le 8 mars 2023, l'Assemblée a organisé une **table ronde internationale sur les droits des femmes** réunissant une dizaine de militantes engagées du monde entier.



6 déplacements à l'étranger

durant cette première année
de législature



Réunion du **G7 parlementaire à Berlin** consacrée à la guerre en Ukraine et aux enjeux de la démocratie parlementaire ;

Pologne et Ukraine | Soutien à la Rada ukrainienne avec l'adoption d'un accord de coopération entre les assemblées | Soutien aux réfugiés ukrainiens, aux ONG mobilisées ;

Berlin | Relance de l'Assemblée parlementaire franco-allemande – APFA ;

Arménie | Soutien politique aux droits des Arméniens face au blocus de Latchine, signature d'un accord de coopération parlementaire ;

Côte d'Ivoire | Ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée, ouverture de la réunion des sections Afrique de l'APF.

Diplomatie parlementaire : les prochaines étapes

29 juin - 1^{er} juillet
Moldavie/Chisinau

28 - 29 septembre
Conférence des Présidents
de l'APCE du Conseil de
l'Europe à Dublin

7 - 9 septembre
G7 parlementaire à Tokyo



Contact presse

01 40 63 64 41
presse@assemblee-nationale.fr

